

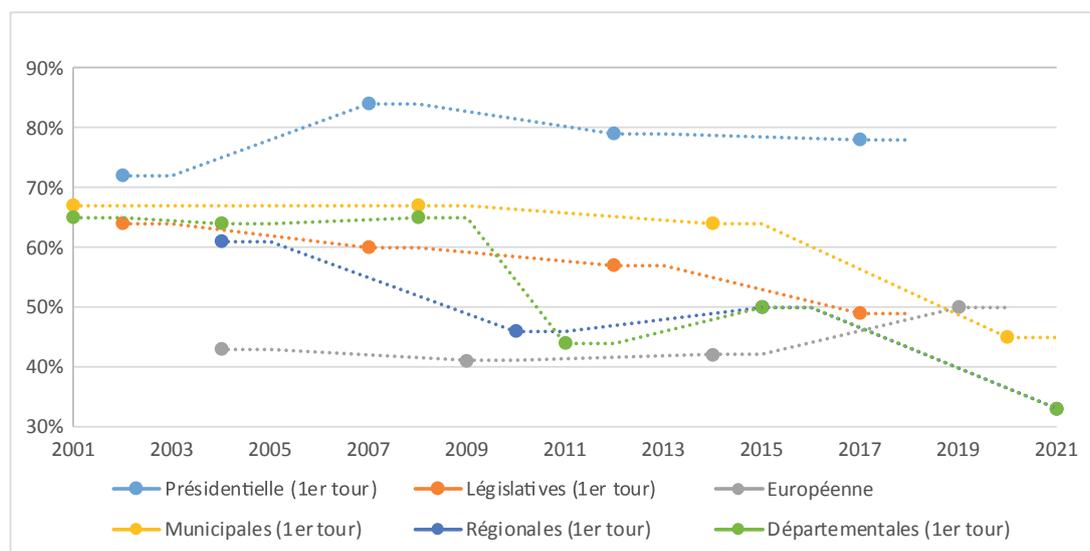
La fin des primaires ouvertes ? La sélection des candidatures à l'élection présidentielle française de 2022¹

Anastasia Pyschny et Claire Bloquet

Les 10 et 24 avril prochain, la France élira le prochain Président ou la prochaine Présidente de la Vème République. Alors que la campagne entre dans ses semaines les plus intenses, ce Blickpunkt revient sur la façon dont ont été choisis les candidat.e.s à l'élection, et tout particulièrement sur l'abandon, par les socialistes (PS) et les conservateurs (LR), de la méthode des primaires ouvertes qui avait été plébiscitée ces dernières années, alors que les écologistes (EELV) ont conservé ce mode de sélection. On montre que les résistances du PS et de LR trouvent d'abord leurs racines dans l'expérience négative de l'élection de 2017, et l'instabilité partisane qui en a résulté. On ne peut cependant pas conclure à la fin des primaires ouvertes pour autant : dans un contexte de fortes divisions internes, de perte massive d'adhérents et de forte personnalisation de la politique, elles apparaissent encore comme un potentiel outil de légitimation.

Dans le système politique français, l'élection présidentielle est l'élection reine. Non seulement cette élection désigne, au suffrage universel direct, un Chef d'Etat doté de fait d'une forte légitimité politique, mais son résultat influence également fortement la tenue, quelques semaines plus tard, des élections législatives, élections qui dotent le pays d'une nouvelle Assemblée nationale, et par extension, donnent les bases politiques du gouvernement avec lequel le Président devra travailler². Témoignage de cette importance, la participation à l'élection présidentielle est systématiquement bien supérieure à celle des autres élections (Graphique 1). Dans ce contexte, la désignation du candidat ou de la candidate qui va les représenter à l'élection présidentielle est une question majeure pour les partis politiques, qui y jouent une partie importante de leur place dans le champ politique pour les cinq années suivantes.

Graphique 1: Taux de participation aux élections en France (2001-2021)



La prochaine élection présidentielle française aura lieu les 10 et 24 avril 2022. Lors de cette élection, les électrices et électeurs français auront le choix au premier tour entre douze candidats ayant obtenu au préalable les 500 parrainages d'élus nécessaires à leur participation. Si l'un ou l'une d'entre eux remporte 50% des votes ou plus, il ou elle devient le nouveau Président de la République. Cette situation ne s'est cependant jamais présentée depuis la création de la Vème République. Si aucun candidat ou aucune candidate n'atteint ce seuil donc, alors les deux candidats arrivés en tête s'affrontent lors d'un second tour de scrutin. Le vainqueur de ce second tour devient Président ou Présidente de la République française, pour les cinq années à venir.

Parmi ces candidats, l'actuel favori est, selon les enquêtes d'opinion, le Président centriste sortant, Emmanuel Macron, auquel les sondages attribuent pour le moment la première place au premier tour. La seconde place est en revanche très ouverte : quatre candidats et candidates

¹ Nous remercions les personnes qui nous ont donné de leur temps pour réaliser un entretien et nous permettre de mieux cerner les différentes manières dont ces questions se sont posées aux différents partis étudiés.

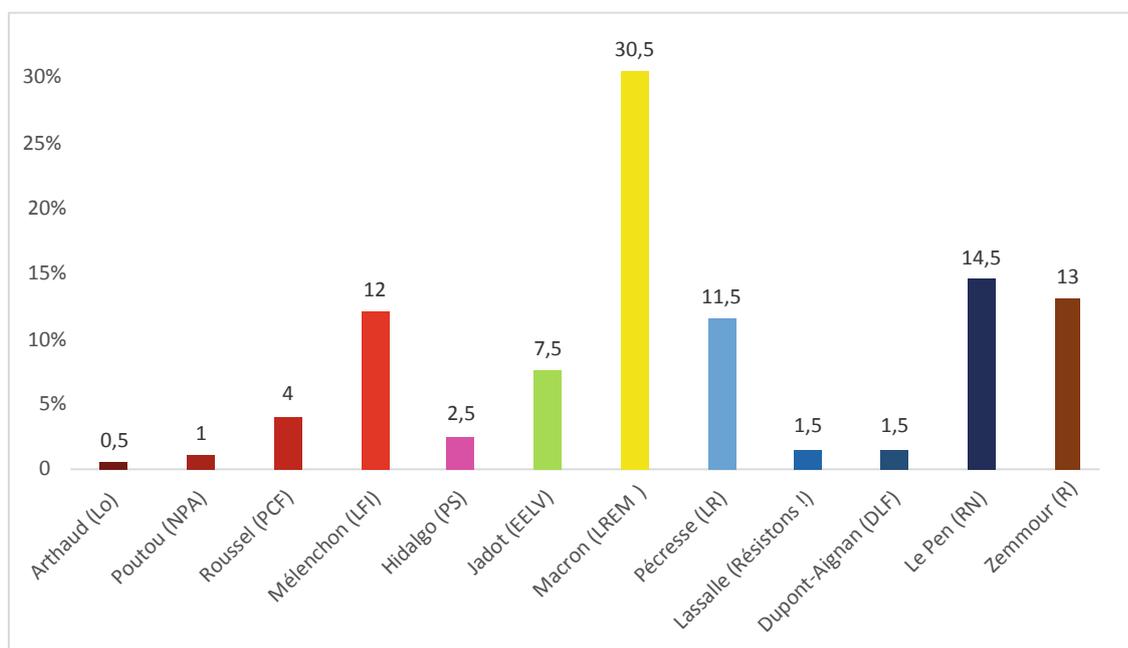
² Cette influence est par ailleurs si forte que ces élections sont parfois qualifiées de honeymoon elections, littéralement les élections « lune de miel », pour désigner le fait que, puisqu'elles se tiennent au tout début du nouveau mandat présidentiel, les électeurs sont encore suffisamment « épris » de leur nouveau président pour lui donner une majorité absolue : pour 2017, voir par exemple Jocelyn Evans et Gilles Ivaldi, "An atypical 'honeymoon' election? Contextual and strategic opportunities in the 2017 French legislative elections", *French Politics*, 15, 2017, p. 322-339, ou Robert Elgie, "Honeymoon legislative election returns a huge majority for President Macron. Of course it does!", blog post, 2017 : <https://presidential-power.net/?p=6617>. Pour un regard plus global sur la combinaison d'élections présidentielles au suffrage universel direct et d'élections législatives, voir Robert Elgie, Cristina Bucur, Bernard Dolez et Annie Laurent, « Proximity, Candidates, and Presidential Power: How Directly Elected Presidents Shape the Legislative Party System », *Political Research Quarterly*, Vol 67, Issue 3, 2014, p. 467-477.

3 La fin des primaires ouvertes en France?

semblent pouvoir y prétendre. A droite tout d'abord, on trouve Valérie Pécresse pour le parti conservateur des Républicains (LR), Marine Le Pen pour le parti d'extrême-droite le Rassemblement national (RN), et Éric Zemmour (R), ancien journaliste et éditorialiste qui se lance pour la première fois en politique, à l'extrême-droite également. A gauche, le candidat le mieux placé est Jean-Luc Mélenchon, leader du parti de gauche radicale La France Insoumise (LFI). Il devance une poignée d'autres candidats et candidates de gauche, dont notamment Yannick Jadot pour Europe Écologie-Les Verts (EELV), Anne Hidalgo pour le Parti socialiste (PS), ou encore Fabien Roussel pour le Parti communiste (PCF) (Graphique 2). Comment tous ces candidats ont-ils été désignés ?

Graphique 2 : Intentions de vote au premier tour - Sondage au 5 mars 2022³

Blickpunkt | IParl
n° 7 | mars 2022



³ Le graphique montre les intentions de vote telles que déclarées dans les enquêtes d'opinion à début mars. Les partis sont organisés visuellement de gauche à droite selon l'ordre habituellement utilisé par les instituts de sondage. Les chiffres sont issus de l'enquête Ipsos-Sopra Steria réalisée pour le journal Le Monde, le CEVI-POF et la Fondation Jean Jaurès. Les résultats peuvent être retrouvés ici : <https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2022-03/ipsos%20-%20Notice%20technique%20-%20Enque%20Electrale%202022%20-%20Vague%206.pdf>

La sélection des candidat.e.s à l'élection présidentielle française : un casse-tête qui dépend de chaque parti

La sélection des candidats aux élections françaises n'est pas encadrée par la loi : il revient à chaque parti de choisir, en interne, le mode de sélection qui lui convient, en fonction de ces processus de démocratie interne⁴. On peut cependant repérer trois grands « types » de nomination.

Un premier type – le plus classique et largement partagé – correspond à l'auto-désignation du leader du parti. C'est ainsi le cas de Marine Le Pen pour le Rassemblement National, ou de Jean-Luc Mélenchon pour La France Insoumise⁵. Dans ce cas, cette auto-désignation est parfois – mais pas systématiquement – suivie d'un vote d'approbation par les militants du parti. Un second type consiste en l'organisation d'une primaire fermée, interne au parti organisateur. Plusieurs candidats possibles sont alors présentés aux adhérents du parti, qui votent pour choisir celui ou celle qu'ils préfèrent. Pour l'élection présidentielle de 2022, ce mode de sélection a été choisi par le Parti Communiste Français, qui a ainsi élu Fabien Roussel comme candidat, mais aussi – et on va en parler – par le Parti socialiste pour le choix de leur candidate Anne Hidalgo, et par Les Républicains qui ont ainsi désigné Valérie Pécresse.

Le troisième type de sélection est celui de la primaire ouverte. Il s'agit, pour un parti ou un groupe de partis, de proposer à la candidature plusieurs candidats, mais d'organiser pour les départager un vote ouvert à tous les citoyens et citoyennes qui le désirent. Les modalités précises peuvent varier – vote dans un bureau de vote, par courrier ou en ligne, gratuit ou moyennant le paiement d'un ou deux euros... – mais l'idée de fond est la même : il s'agit de désenclaver la sélection du candidat, en permettant également aux citoyens et citoyennes intéressés de participer à la sélection, et pas seulement aux membres du parti⁶.

Ce recours à la primaire ouverte n'est pas un classique en France. Au contraire, la sélection des candidates et candidats aux élections y est historiquement la chasse gardée des partis politiques. C'est au Parti socialiste que les premières primaires ouvertes sont imaginées à partir de 2009 : à la recherche de solutions pour redynamiser un parti dans lequel les divisions sont perçues comme grandissantes, les leaders socialistes veulent s'inspirer de l'exemple américain, et notamment de la victoire de Barack Obama en 2008, pour les campagnes futures⁷. C'est donc une initiative du leadership partisan qui met en place la première primaire ouverte lors de la campagne présidentielle de 2012. Unanimement considérée comme un succès démocratique avec ses près de 3 millions d'électeurs pour 180 000 adhérents, la « primaire citoyenne » des

4 Pour une histoire rapide de l'évolution des modes de sélection, voir Thibault Muzergues, « Candidate (S)Election In France: The Long Road Toward (And Away From) Open Primaries », in Thibault Muzergues et Dan Scaduto (dir.), *Standing Out from the Crowd Political Parties' Candidate (S)election in the Transatlantic World*, Washington, International Republican Institute, 2022, p. 32-42.

5 Bien que ce dernier ait, pour l'élection 2022, annoncé sa candidature lui-même, il a choisi de la soumettre à la condition d'obtenir 150 000 « parrainages citoyens » sur une plateforme en ligne. Il obtient ces soutiens en quatre jours.

6 Contrairement aux partis allemands, le nombre d'adhérents des partis français est très rarement connu avec précision : dans la quasi-totalité des cas, seules des approximations, fondées sur les déclarations des leaders partisans, peuvent être citées. Néanmoins, on sait avec certitude que les partis français comptent beaucoup moins d'adhérents que les partis allemands. Si en 2020, la CDU et le SPD comptent chacun autour de 400 000 membres, les Républicains comptaient début 2021 65 000 adhérents – une taille comparable à celle du FDP ou de Die Linke. Le PS compte environ 40 000 adhérents, à peine deux fois plus que le Rassemblement national – autour de 20 000 à 25 000 membres. Depuis longtemps très en dessous des partis allemands en termes de nombre d'adhérents, ces trois partis ont perdu beaucoup d'adhérents dans les années les plus récentes : - 130 000 en dix ans pour le PS, -175 000 en cinq ans pour LR, - 60 000 en cinq ans pour le RN. Pour LREM, la comparaison n'est pas possible : si le parti revendiquait 400 000 adhérents en 2017, il ne s'agissait que d'adhésions gratuites effectuées en ligne, sans relation avec une activité réelle au sein du parti. Depuis, le parti n'a pas communiqué sur son nombre d'adhérents – selon certains journalistes, il pourrait se trouver autour de 20 000.

7 Voir Eric Treille, « La fabrication partisane des primaires socialistes ou la codification d'une nouvelle règle du jeu électoral », in Rémi Lefebvre et Eric Treille (dir.), *Les Primaires Ouvertes en France. Adoption, codification, mobilisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2016, p. 41-64.

socialistes débouche sur la nomination de François Hollande, qui sera effectivement élu Président de la République quelques mois plus tard, remportant la victoire contre le Président sortant Nicolas Sarkozy. C'est la première fois sous la Vème République qu'un Président sortant est battu lors d'une élection. La même année, Europe Écologie-Les Verts organise également pour la première fois une primaire ouverte.

Suite à ce succès choc, l'idée de la primaire est construite dans le discours médiatique et politique comme un rouage essentiel de la victoire socialiste. Cinq ans plus tard en 2017, les Républicains à droite rejoignent le PS et EELV et organisent eux-aussi une primaire ouverte⁸. A ces trois primaires ouvertes organisées par les partis politiques, on peut également rajouter plusieurs initiatives citoyennes de désignation de candidats via des primaires « non-partisanes », la plus visible ayant sous doute été constituée par LaPrimaire.org, qui a organisé la désignation d'une candidate hors partis, via une plateforme en ligne regroupant 150 000 votants⁹. En l'espace d'un cycle électoral, ce qui était une complète nouveauté et une expérience électorale est devenu, dans le discours médiatique, un gage certain de modernité politique, et pour les partis, l'assurance de voir son candidat bénéficier d'un avantage dans la compétition.

Au vue de cette tendance, la sélection des candidats à l'élection présidentielle de 2022 interroge. Le Parti socialiste, qui avait popularisé les primaires ouvertes dans le paysage politique français, a renoncé à les organiser de nouveau, leur préférant cette fois des primaires fermées. Même choix chez les Républicains. Seuls les écologistes conservent une primaire ouverte, en ligne cette fois, et obtiennent sept fois plus de participation que cinq ans plus tôt (Tableau 1).

⁸ La manière dont la décision a été prise chez les Républicains et au Parti Socialiste est relatée longuement dans Rémi Lefebvre et Eric Treille, « Le déclenchement des primaires ouvertes chez les Républicains et au Parti Socialiste. Entre poids du précédent de 2011 et bricolages organisationnels (2016-2017) », *Revue française de science politique*, 2017/6 Vol. 67, p. 1167-1185.

⁹ Cette candidate, Charlotte Marchandise, ne recueille ensuite pas les parrainages d'élus nécessaires pour se présenter à la présidence de la République, et ne peut donc participer à l'élection. Pour un récit plus détaillé, voir Rémi Lefebvre, « LaPrimaire.org : une démarche citoyenne à l'épreuve des règles du jeu politique », *Quaderni*, 101, 2020, p. 119-138.

Tableau 1 : Evolution du mode de sélection des candidat.e.s à l'élection présidentielle, pour les trois partis ayant expérimenté les primaires ouvertes

	2012	2017	2022
Parti Socialiste	Primaire ouverte  F. Hollande	Primaire ouverte  B. Hamon	Primaire fermée  A. Hidalgo
Europe Ecologie-Les Verts	Primaire ouverte sur inscription (hybride)  E. Joly	Primaire ouverte sur inscription (par courrier)  Y. Jadot	Primaire ouverte sur inscription (en ligne)  Y. Jadot
Les Républicains	Auto-désignation  N. Sarkozy	Primaire ouverte  F. Fillon	Primaire fermée  V. Pécresse

Légende : Dans chaque case, le mode de sélection du candidat et son nom. La couleur représente le mode de sélection : vert pour les primaires ouvertes, jaune pour les primaires fermées, gris pour l'auto-désignation.

Les informations sur les droits de reproduction graphique se trouvent en bas de la page 15.

Alors que la tendance semblait poindre nettement vers davantage de recours aux primaires ouvertes, comment expliquer cette situation nouvelle ? Pourquoi ces primaires ne se sont-elles pas stabilisées comme le mode de sélection par défaut des candidats socialistes et républicains ? Et, à l'inverse, comment expliquer le choix d'EELV de les conserver ? A partir d'entretiens avec les membres des bureaux des partis¹⁰ et d'archives de presse, on va s'attacher ici à décrire la manière dont ces décisions ont été prises au sein du Parti socialiste, des Républicains et d'Europe Écologie-Les Verts, avant d'exposer ce que ces éléments disent de l'état actuel des partis politiques en France.

¹⁰ Malheureusement, aucun cadre des Républicains n'a pu être interrogé dans le cadre de cette recherche.

Les facteurs de décision du choix du mode de désignation des candidat.e.s à l'élection

En ce qui concerne les différentes décisions prises par les partis relativement à la désignation des candidates et candidats, plusieurs suppositions peuvent être faites. On peut en effet se demander s'il s'agit d'une réponse aux coûts logistiques : l'organisation d'une primaire ouverte demande beaucoup de moyens et coûte cher, et l'organisation est compliquée davantage encore en pleine pandémie de Covid-19 (1). Il pourrait également s'agir d'une conséquence des primaires organisées en 2017 : des primaires considérées comme un succès auraient plus de chances d'être organisées de nouveau que si elles ont été considérées comme des échecs, que ce soit parce que le candidat n'a pas été élu, parce que le leadership partisan n'a pas été satisfait du résultat, ou que l'objectif de réduction des conflits intra-partisans n'a pas été atteint (2). Enfin, les candidats pressentis auraient, simplement, pu s'opposer à cette idée (3).

1) L'organisation des primaires ouvertes : trop de coûts, pas assez d'avantages ?

Organiser des primaires ouvertes est une tâche titanesque. Lors de la première « primaire citoyenne » organisée par les socialistes pour l'élection présidentielle de 2012, près de trois millions de Français avaient participé au second tour. En 2017, c'est encore le cas d'un peu plus de deux millions d'électeurs. Le nombre de participants entraîne pour le parti des coûts financiers et logistiques importants. Ainsi que le rapporte un cadre du PS : « Ça coûte cher à organiser, une primaire ouverte, notamment une primaire comme celle qui a été faite en 2012 et en 2017, qui sont des primaires avec des [bureaux de] vote physiques. C'est très, très complexe logistiquement, il faut ouvrir 3 000 bureaux de vote, il faut des bulletins, il faut du matériel électoral... Donc c'est un coût de deux millions d'euros. Dans un budget d'[élection] présidentielle, c'est énorme ».

Chez les Républicains, les coûts rapportés des primaires ouvertes de 2017 ont été bien supérieurs, de l'ordre de huit millions d'euros¹¹. Ces sommes, cependant, constituent surtout une avance consentie par le parti, plutôt qu'une dépense sèche. En effet, tous les participants au scrutin doivent s'acquitter d'une somme – en 2017, un euro par tour pour les socialistes et deux euros par tour pour les Républicains. Avec une participation cumulée sur les deux tours de 3,5 millions d'électeurs chez les socialistes et 8,5 millions d'électeurs chez les Républicains, les deux partis semblent avoir perçu nettement plus qu'ils n'ont dépensé – 3,5 millions d'euros pour le PS, et 17 millions pour les Républicains. Cet important surplus à droite est affecté directement à la campagne du candidat victorieux, François Fillon, sans « renflouer les caisses des Républicains » au passage¹².

Au sein du pôle écologiste réuni autour d'EELV, si les ordres de grandeur sont différents, les conclusions sont similaires : le coût financier des primaires ouvertes ne constitue pas en soi un obstacle. Lors des primaires ouvertes de 2016, organisées par voie postale, chaque électeur a dû s'acquitter d'une contribution de cinq euros. Avec un peu plus de 14 000 participants, leurs recettes – environ 70 000 euros – semblent également avoir dépassé les

¹¹ Geoffroy Clavel, « La primaire de la droite et du centre coûtera 8 millions d'euros », *Huffington Post*, 5 octobre 2016.

https://www.huffingtonpost.fr/2016/03/17/primaire-droite-centre-couter-8-millions-euros_n_9483802.html

¹² Vincent Michelon, « Combien va rapporter la primaire de la droite et du centre », *LCI*, 27 novembre 2016.

<https://www.lci.fr/elections/elle-est-deja-rentabilisee-combien-va-rapporter-la-primaire-de-la-droite-et-du-centre-2014592.html>

dépenses, chiffrées à 40 000 euros¹³. En septembre 2021, l'organisation des primaires se fait cette fois en ligne : le coût de cette opération est alors estimé, par une cadre d'EELV, comme étant « de l'ordre de 250 000 / 300 000 euros ». Avec une participation de deux euros par électeur et un nombre de votants supérieur à 100 000, si la primaire n'a probablement pas engendré de bénéfices, elle n'a sans doute pas créé de déficit pour autant.

Toutefois, dans la perspective des nominations pour les élections présidentielles de 2022, il faut également tenir compte de la perte massive d'adhérents que les grands partis français en général, et le Parti socialiste en particulier, ont subie ces dernières années. Au cours de la dernière décennie, le PS a perdu environ 130 000 membres et compte désormais un peu plus de 40 000 adhérents. De plus, de nombreux cadres et anciens cadres « ne prennent plus une part active à la vie du parti »¹⁴. Dans ce contexte, la crainte devient alors de ne pas être capable de mobiliser suffisamment d'électeurs dans le cadre de primaires ouvertes pour amortir les dépenses engendrées. Ainsi que l'explique un cadre socialiste : « quand on ne pense pas qu'on puisse mobiliser deux millions de personnes qui viennent voter un jour de vote, (...) [organiser des primaires ouvertes] peut même être un gouffre [financier], qui plombe la candidature. (...) et on savait très bien qu'on n'arriverait pas à deux millions ». Du côté des Républicains, la question se pose un peu différemment. Beaucoup d'adhérents ont aussi été perdus, mais la base électorale du parti demeure plus large, le risque financier couru aurait donc sans doute été moins grand, sans qu'il soit véritablement possible de le mesurer.

Pour les socialistes comme pour les Républicains, la possibilité était alors d'organiser, comme les écologistes, une primaire ouverte en ligne, afin de limiter à la fois les frais financiers et les frais logistiques et humains liés à la tenue des bureaux de vote. Il ne semble pas que la solution ait été sérieusement envisagée au Parti socialiste, un membre du bureau national justifiant cela par l'âge des militants : « Comme on a un parti militant assez vieux, c'est compliqué pour l'instant de faire des votes électroniques... ». Au sein des Républicains cependant, et malgré l'âge également élevé de leurs militants¹⁵, la primaire – fermée – organisée en décembre 2021 a bien eu lieu en ligne. À ce titre, l'émergence de la pandémie de Covid-19 a certainement agi comme un catalyseur pour l'organisation de scrutins par internet. Ainsi qu'une cadre d'EELV l'explique : « Il me semble qu'une des raisons majeures [pour organiser le scrutin en ligne] était [qu']avec le Covid, les pratiques numériques et les échanges numériques s'étaient fortement développés, cela nous semblait plus facile ».

¹³ Anne Laëtitia Béraud, « Présidentielle: 1, 2 ou 5 euros, pourquoi le prix de la participation aux primaires varie autant ? », *20 minutes*, 8 septembre 2016. <https://www.20minutes.fr/politique/1920515-20160908-presidentielle-1-2-5-euros-pourquoi-prix-participation-primaires-varie-autant>

¹⁴ Léa Sanchez, Mathilde Damgé, Agathe Dahyot, « 30 % des départs en cinq ans: au parti socialiste, la fuite massive des cadres », *Le Monde*, 11 février 2020. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/02/11/30-de-departs-en-cinq-ans-au-parti-socialiste-la-fuite-massive-des-cadres_6029124_4355770.html

¹⁵ Alors que lors des primaires républicaines de 2016, un peu moins d'un quart (22,0 %) des votants non membres du parti avaient plus de 65 ans, cette proportion était de plus d'un tiers (36 %) parmi les partisans votants. Cf. Jérôme Fourquet et Hervé Le Bras, *La Guerre de trois. La primaire de la droite et du centre*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2017, p. 77.

2) L'expérience des primaires ouvertes pour l'élection présidentielle de 2017

En 2017, le PS, les LR et les écologistes ont tous trois désigné leurs candidats par le biais de primaires ouvertes : Benoît Hamon (58,7%) s'est ainsi imposé contre Manuel Valls lors de la primaire citoyenne des socialistes¹⁶, François Fillon (66,5%) contre Alain Juppé lors de la primaire de la droite et du centre organisée autour des Républicains¹⁷, et Yannick Jadot (54,3%) contre Michèle Rivasi pour les écologistes. Par la suite, Yannick Jadot a retiré sa candidature afin de soutenir Benoît Hamon, candidat socialiste issu de l'aile gauche du parti. Malgré ce ralliement, le Parti socialiste connaît en 2017 sa pire défaite à une élection présidentielle : recueillant 6,4% des voix, Benoît Hamon est éliminé dès le premier tour, loin derrière le centriste Emmanuel Macron (LREM, 24,0%), la candidate d'extrême-droite Marine Le Pen (FN, 21,3%), le Républicain François Fillon (LR, 20,0%), et le candidat de gauche radicale Jean-Luc Mélenchon (LFI, 19,6%). La contre-performance se poursuit lors des élections législatives qui suivent : le parti perd alors 286 de ses 331 sièges à l'Assemblée nationale.

L'échec de cette campagne pour les socialistes est à recadrer dans un contexte d'importantes divisions en interne, qui ont marqué le parti tout au long de la seconde moitié du mandat du président François Hollande (2012-2017). Durant cette période, l'aile gauche et droite du parti alors au pouvoir se déchirent sur les décisions à prendre. Benoît Hamon avait alors été l'une des figures menant une « Fronde » parlementaire contre le gouvernement et notamment son Premier Ministre, Manuel Valls, son adversaire déçu des primaires¹⁸. Dans un contexte de fortes tensions, les primaires sont conçues notamment comme un outil permettant de trancher les désaccords et de décider définitivement de la ligne partisane¹⁹. Mais face à la consécration des « frondeurs », Manuel Valls et ses soutiens déclarent qu'ils ne soutiendront pas le candidat socialiste, et lui préféreront Emmanuel Macron, ancien ministre de l'Economie de Manuel Valls. D'autres personnalités socialistes et candidats malheureux des primaires lui emboîtent le pas, plus ou moins discrètement. Ainsi que le déclare un cadre du PS : « il y a deux, même trois candidats, qui n'ont pas respecté, en fait, l'engagement de soutenir le vainqueur. On a même appris que finalement l'un des candidats, qui était Arnaud Montebourg, a dit qu'il n'avait pas voté pour Benoît Hamon le jour du vote, même s'il n'avait pas appelé à voter pour un autre candidat ». Au lendemain de l'élection présidentielle, le Premier secrétaire du parti déclare le Parti socialiste « mort et bien mort »²⁰. Aux élections législatives qui suivent, nombres de députés socialistes sortants se font élire sous l'étiquette de LREM. Cette situation a été, d'après un interviewé, « tellement traumatisante pour l'ensemble des adhérents que la primaire est apparue comme l'un des coupables de l'échec ».

Dans ce contexte, nulle surprise à ce que l'idée de renoncer aux primaires ouvertes aient été évoquée très rapidement au sein du PS. Dès avril 2018 en effet, le Premier secrétaire

¹⁶ Outre le PS, l'Union des démocrates et des écologistes (UDE), le Parti écologiste (PE), le Front démocrate (FD) et le Parti Radical de Gauche (PRG) ont participé aux primaires ouvertes.

¹⁷ Outre LR, le Parti chrétien-démocrate (PCD) et le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) ont également participé aux primaires ouvertes.

¹⁸ Pour plus de détails, voir notamment Damien Lecomte et al., « Le respect de la boutique. L'étiollement de la discipline partisane dans le groupe parlementaire socialiste au cours de la 14^e législature (2012-2017) », *Politix*, 117, 2017/1, p. 171-199.

¹⁹ Pour une analyse de la manière dont ces divisions internes ont affecté le vote des primaires, voir Arthur Delaporte, « The Failure of the French Left Open Primary in 2017 - Case study: an analysis at the departmental level », communication, Panel 265, ECPR General Conference 2020.

²⁰ « Cambadélis, Valls et Le Foll actent la mort du Parti socialiste », *Le Figaro*, 2 mai 2017. <https://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/2017/05/02/35003-20170502ARTFIG00073-cambadélis-valls-et-le-foll-actent-la-mort-du-parti-socialiste.php>

du parti, Olivier Faure, s'est prononcé en faveur d'une modification des statuts, nécessaire pour pouvoir déroger au principe des primaires ouvertes qui y avait été inscrit. Il affirme à cette occasion que « les militants » doivent garder « le choix de l'orientation du parti, le choix de nos dirigeants et de nos candidats »²¹, écartant ainsi l'idée d'une décision ouverte aux non-militants. Retardée à plusieurs reprises, notamment à cause de la pandémie de Covid-19, la modification des statuts est entérinée à l'été 2021, et permet au Congrès national de décider au cas par cas, à chaque élection, de la procédure de désignation des candidats²². Pour 2022, c'est alors une primaire interne qui est organisée. L'opposant le plus visible à cette décision était alors Stéphane Le Foll : seul opposant à la candidate finalement désignée, Anne Hidalgo, il considère l'organisation d'une primaire ouverte comme un « devoir démocratique »²³. Il remporte finalement 27,4% des voix et déclare dès le lendemain refuser de participer à la campagne de la candidate victorieuse en raison de divergences politiques qu'il juge irréconciliables.

Si la décision des socialistes s'inscrit donc comme une conséquence directe et quasi-immédiate de la campagne de 2017, la situation chez les Républicains est un peu différente, et leur décision beaucoup plus tardive. Eux aussi ont pourtant eu leur candidat de 2017 éliminé dès le premier tour. Le scandale politico-financier connu sous le nom de « l'Affaire Fillon » ou du « Penelopegate » a certainement contribué à ce résultat : fin janvier 2017, le journal satirique d'investigation *Le Canard Enchaîné* accuse François Fillon d'avoir fictivement employé son épouse Pénélope en tant qu'assistante parlementaire afin de détourner plus de 800 000 euros, sans qu'elle n'ait eu à travailler. Les preuves du scandale s'accumulant au fil des semaines, les appels au retrait de François Fillon se multiplient, et certaines voix réclament un candidat de remplacement – un « plan B » – dont par exemple Alain Juppé, arrivé second lors des primaires²⁴. Le 6 février 2017, François Fillon fait un discours pour expliquer le maintien de sa candidature, qu'il lie à la légitimité obtenue de la primaire, présentée comme une autorité démocratique supérieure qu'il serait impossible de remettre en question : « Aucune instance n'a la légitimité de remettre en cause la primaire. C'est donc avec une énergie décuplée que j'aborde les semaines qui viennent »²⁵. Après l'élection, la direction du parti a expressément regretté « l'effet pervers de la primaire »²⁶, qui en permettant à François Fillon de se maintenir coûte que coûte a probablement coûté aux Républicains une victoire pourtant annoncée. Néanmoins, les avis sur la question de la primaire restent divisés jusqu'à très tardivement dans le processus. A l'été 2021, la question du mode de sélection du ou de la candidate n'est toujours pas tranché pour LR. Le président républicain de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, annonçant sa propre candidature et son refus de participer à une primaire ouverte, affirme en effet que « la primaire n'a pas laissé que des bons souvenirs à droite, et a été source

21 Discours d'Olivier Faure, Premier secrétaire du Parti socialiste, lors du congrès d'Aubervilliers le 8 avril 2018. Pour lire le discours dans son intégralité : <https://ps56.fr/discours-olivier-faure-aubervilliers/>

22 Parti Socialiste, Réforme des statuts, août 2021 : https://www.parti-socialiste.fr/r_forme_des_statuts

23 Victor Boiteau, « Stéphane Le Foll insiste, il veut une primaire chez les Socialistes », *Libération*, 26 août 2021. https://www.liberation.fr/politique/stephane-le-foll-insiste-il-veut-une-primaire-chez-les-socialistes-20210826_KRQH6N75LRCSVP5CIT4IFQYI24/

24 Alexandre Lemarié, « Affaire Fillon : ces « Plans B » qui risque de faire exploser la droite », *Le Monde*, 3 février 2017. https://www.lemonde.fr/affaire-penelope-fillon/article/2017/02/03/affaire-fillon-l-impossible-plan-b_5073800_5070021.html

25 « François Fillon reste candidat », *TV5Monde*, 6 février 2017. <https://information.tv5monde.com/info/francois-fillon-conference-de-presse-en-direct-152794>

26 Madeleine Meteyer, « Après la déroute de Fillon, la droite regrette les effets pervers de la primaire », *Le Figaro*, 25 avril 2017. <https://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/2017/04/25/35003-20170425ARTFIG00151-apres-la-deroute-de-fillon-la-droite-regrette-les-effets-pervers-de-la-primaire.php>

de divisions »²⁷. D'autres leaders du parti, et notamment Valérie Pécresse, finalement désignée comme candidate, se positionnent en revanche fermement en faveur du maintien de la procédure. Ce n'est finalement qu'en septembre 2021 que les adhérents se prononcent, à 58%, en faveur d'une primaire interne au parti plutôt qu'une sélection au sein d'un Congrès réduit²⁸. Cette sélection en interne comporte néanmoins deux particularités : il sera tout d'abord possible de devenir membre du parti jusqu'à deux semaines avant la date de la primaire interne, afin de laisser aux sympathisants qui le souhaitent la possibilité d'adhérer pour participer à la sélection et donc d'organiser une primaire fermée relativement ouverte, et il sera par ailleurs également possible au leadership de destituer le candidat désigné si celui-ci devenait incapable « pour quelque raison que ce soit »²⁹ de représenter le parti, une manière de se protéger contre une répétition du cas Fillon.

Malgré les différences, dans les deux cas les partis se replient sur l'organisation d'une primaire interne. Les écologistes, eux, sont les seuls à maintenir une sélection par le biais de primaires ouvertes. C'est que le parti est dans une situation très différente : contrairement au PS et à LR, et malgré leur participation à la campagne ratée de Benoît Hamon, leur dynamique partisane est incomparable. L'élection européenne de 2019 et les municipales de 2020 se sont soldées par de très bons scores pour EELV, qui connaît à la même période une forte croissance en termes d'adhérents – plus de 10 000 désormais³⁰. À la différence des socialistes et des Républicains, donc, les écologistes, eux, ne sont pas un parti en crise. La remise en cause de leurs décisions stratégiques antérieures n'est pas vraiment nécessaire. Par ailleurs, la trajectoire porteuse sur laquelle ils se trouvent leur permet d'envisager une primaire ouverte, sans que le risque d'afficher des divisions internes irréconciliables ne devienne plus important que le gain potentiel d'une primaire ouverte.

3) En fin de compte, la volonté des candidat.e.s à la candidature ?

Les résultats des primaires peuvent être difficiles à prévoir. En 2017, peu auraient parié sur la victoire de « l'utopiste »³¹ Benoît Hamon, comme le montre notamment le qualificatif de « vainqueur inattendu » employé par le quotidien *Le Monde*³². Sa victoire surprise montre le fait que les candidats aux primaires ouvertes prennent toujours un risque. Même s'ils bénéficient d'un soutien important au sein de leur parti, comme à l'époque l'ancien Premier-ministre Manuel Valls, leur victoire est incertaine. Avant les élections présidentielles françaises de 2022, Anne Hidalgo s'oppose au sein du PS à l'organisation de primaires ouvertes, dé-

²⁷ « Xavier Bertrand : « Je ne serai pas candidat à une primaire » », *Le Point*, 6 juillet 2021. https://www.lepoint.fr/politique/xavier-bertrand-je-ne-serai-pas-candidat-a-une-primaire-06-07-2021-2434483_20.php

²⁸ Laurent de Boissieu, « Les Républicains enterrent la primaire ouverte », *La Croix*, 25 septembre 2021. <https://www.la-croix.com/France/Republicains-enterrent-primaire-ouverte-2021-09-25-1201177270>

²⁹ Article 37 al 4 des statuts des Républicains, version adoptée en septembre 2021. Les statuts peuvent être retrouvés ici : <https://republicains.fr/wp-content/uploads/2021/09/2021-09-27-IR-statuts.pdf>

³⁰ Yannick Alimi, « Chez EELV, des adhérents plus nombreux et plus jeunes », *Le Parisien*, 20 août 2020. <https://www.leparisien.fr/politique/chez-eelv-des-adherents-plus-nombreux-et-plus-jeunes-20-08-2020-8370429.php>

³¹ Comme il est décrit dans la presse allemande : Christian Wernicke, « Frankreichs Sozialisten droht der Untergang », *SZ*, 30 janvier 2017. <https://www.sueddeutsche.de/politik/benoit-hamon-frankreichs-sozialisten-drohen-unterzugehen-1.3355670>

³² « Benoît Hamon, vainqueur inattendu de la primaire à gauche », *Le Monde*, 29 janvier 2017. https://www.lemonde.fr/primaires-de-la-gauche/article/2017/01/29/benoit-hamon-vainqueur-inattendu-de-la-primaires-a-gauche_5071051_5008374.html

clarant par exemple en mai 2020 n'y être « pas favorable »³³. Néanmoins, cette opposition intervient dans un contexte où la direction du parti y est également fermement et ouvertement opposée également (voir ci-dessus).

La situation est différente chez les Républicains. En effet, Xavier Bertrand, potentiel candidat prometteur, déclare tôt dans le processus qu'il sera candidat mais refusera de participer à une primaire ouverte. Cette déclaration, à un moment où le parti n'a pas encore déterminé son mode de sélection, peut apparaître pour ses cadres comme une contrainte : organiser une primaire ouverte, c'est alors risquer une sélection sans Xavier Bertrand, qui pourrait alors se positionner en candidat dissident, ou a minima mettre en lumière de nouveau les importantes fractures internes du parti. Dans ce contexte, le choix de la primaire fermée apparaît comme un compromis potentiel.

Pas de remise en cause du principe de la primaire ouverte en revanche pour les écologistes. Selon une cadre d'EELV, c'est Yannick Jadot lui-même – candidat vainqueur à la primaire en 2016 et en 2021 – qui s'engage très tôt en faveur de la possibilité de « faire un choix entre tous les militants d'organisations environnementales, regroupées dans ce qu'on appelle le «pôle écolo» ». L'ouverture et la faible structuration de ces mouvements est également particulièrement compatible avec ce type de procédures. Aucun des autres candidats n'émet de critique sur le mode de sélection.

Obstacles à l'organisation de primaires ouvertes

Pour les écologistes, on peut dire que ni les questions de logistique, ni les expériences passées ou l'état partisan actuel, ni les préférences des candidates et candidats ne se posent comme des obstacles à l'organisation d'une primaire ouverte. La question des coûts matériels est couverte par la contribution des votants, et l'organisation de la primaire en ligne impose peu de coûts en termes de ressources humaines. Les partis écologistes, habitués aux défaites électorales – leurs candidates avaient recueilli 2,3% des voix en 2007 et 2012 –, ne pâtissent pas du faible score de Benoît Hamon en 2017, et le parti ne paraît pas souffrir de divisions internes de nature à remettre en cause l'unité partisane.

Les socialistes et les Républicains en revanche se sont détournés de la procédure à cause d'obstacles importants. Dans les deux cas, la contre-performance de 2017 entre en ligne de compte. La défaite a été particulièrement brutale pour les socialistes, sur fond d'importantes dissensions internes rendues publiques par la campagne. L'abandon rapide de la procédure doit ainsi être compris comme une conséquence de cette situation, plus grave au PS que chez les LR. Pour ces derniers, si les critiques prennent racine dans la campagne de 2017, la procédure n'a finalement été remise en question que par la menace de boycott d'un candidat important, que l'on peut considérer comme le véritable déclencheur de la mise en place d'élections internes au parti. Pour le PS, s'ajoute également la question de la possibilité de mobiliser suffisamment d'électeurs – à la participation payante – pour que les coûts financiers liés à l'organisation d'une primaire puissent être supportés, dans un contexte de base militante très faible.

Ce qui apparaît ici est donc que la décision d'organiser ou non des primaires ouvertes en 2022 s'explique principalement pour les partis par des considérations relatives à l'état de leur fonctionnement interne. Ce qui est recherché par les partis dans l'organisation d'une primaire ouverte n'est pas le processus en lui-même et son degré d'inclusion, c'est le

33 « Présidentielle 2022 : «Pas favorable à une primaire», Anne Hidalgo prendra sa décision à l'automne », *Le Nouvel Observateur*, 2 mai 2021.
<https://www.nouvelobs.com/election-presidentielle-2022/20210502.OBS43538/presidentielle-2022-pas-favorable-a-une-primaire-anne-hidalgo-prendra-sa-decision-a-l-automne.html#>

résultat attendu, celui d'un parti redynamisé autour d'une candidature. Dans la décision qui est donc davantage une décision stratégique que de principe, la priorité est donnée à la cohésion du parti. Pour un parti comme EELV qui a connu plusieurs victoires électorales récentes et qui engrange de nouvelles adhésions, l'organisation de primaires ouvertes semble comporter peu de risques³⁴, et est au contraire susceptible d'apporter certains avantages comme une forte présence médiatique. À l'inverse, pour des partis en perte de vitesse et en proie à d'importantes divisions idéologiques et/ou personnelles, les primaires ouvertes font courir le risque d'un éclatement partisan encore plus important, et potentiellement fatal. Les primaires ouvertes apparaissent alors comme un outil à double tranchant : tremplin potentiel pour des partis en bon état, elles ne sont pas pour autant une formule magique pour la victoire.

La fin des primaires ouvertes ?

Les primaires ouvertes ne jouent un rôle dans la politique française que depuis dix ans. L'abandon de cette procédure par les socialistes et les républicains est-il le signe que la procédure va se perdre ? Rien n'est moins sûr.

D'abord, parce que la primaire organisée par les Républicains, et malgré le fait qu'elle ait été présentée comme une primaire fermée, peut en réalité être décrite comme une primaire « semi-ouverte » : si seuls les membres du parti pouvaient effectivement voter, il était possible de rejoindre le parti jusqu'à deux semaines avant la primaire, et avoir le droit d'y voter. Cela a entraîné – de manière totalement volontaire – une augmentation rapide du nombre de membre, plus de 70 000 en quelques mois³⁵. Si les adhésions sont principalement concentrées dans les terres d'élection des candidats à la primaire³⁶ – et si une poignée d'entre elles semblent relever du bourrage d'urnes plus que de l'adhésion en bonne et due forme³⁷ – il n'en reste pas moins que le parti a alors doublé ses adhérents en moins de six mois. Il est probable qu'une part non négligeable de ces adhérents ne renouvellent pas leur adhésion au-delà de l'année d'élection, néanmoins ce flux de nouveaux membres donne l'occasion au parti d'en fidéliser une partie, et d'apparaître plus important. L'organisation des quatre débats télévisés entre les cinq candidats, en novembre 2021, suivis parfois par plus d'un million de spectateurs, ont également contribué à donner à cette désignation son caractère très public. Fermée de nom, la primaire des Républicains reste une déclinaison du thème de la sélection ouverte au grand public. Pour le PS non plus, la primaire ouverte n'est pas totalement en dehors des possibles. Selon la modification des statuts advenue à l'été 2021, c'est en effet le national qui devra décider à chaque élection de la procédure à appliquer – y compris une primaire ouverte, s'il devait en estimer les conditions réunies.

La primaire ouverte reste par ailleurs dans les esprits et les pratiques politiques un

34 Semblent seulement : le 3 mars 2022, Sandrine Rousseau, candidate arrivée deuxième lors de la primaire ouverte du pôle écologiste, est exclue de la campagne de Yannick Jadot. En cause, des désaccords exprimés de manière trop ouverte et trop régulière à l'encontre du candidat vainqueur. Voir par exemple : https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/03/03/presidentielle-2022-sandrine-rousseau-exclue-de-l-equipe-de-campagne-de-yannick-jadot_6116051_6059010.html

35 « Présidentielle. Près de 150 000 adhérents pourront voter au congrès des Républicains », *Ouest-France*, 17 novembre 2021. <https://www.ouest-france.fr/elections/presidentielle/presidentielle-pres-de-150-000-adherents-pourront-voter-au-congres-des-republicains-0c913aee-47db-11ec-adcb-13dc6f47a664>

36 « Les Républicains : une hausse considérable des adhérents depuis l'été », *France Info*, 16 novembre 2021. https://www.francetvinfo.fr/politique/les-republicains/primaires-de-la-droite/les-republicains-une-hausse-considerable-des-adherents-depuis-l-ete_4847433.html

37 Dominique Albertini, Anne-Sophie Lechevallier, Guillaume Gendron, Eve Szeftel, Blandine Lavignon et Laurent Decloitre, « Adhérents morts, fictifs ou fantoches: Péresse victorieuse d'une élection bidon », *Libération*, 23 février 2022. https://www.liberation.fr/politique/elections/adherents-morts-fictifs-ou-fantoches-peresse-victorieuse-dune-election-bidon-20220223_AHAJBNMGR5BTFLQSLQIVSBCNGM/

outil envisageable et envisagé pour trancher des différents que les négociations ne parviennent pas à réduire – et ce malgré leur faible réussite historiquement dans ce domaine. En décembre 2021 par exemple, Anne Hidalgo (PS) et Arnaud Montebourg (L'Engagement, ex-PS) proposent chacun l'organisation d'une primaire ouverte des différents partis de gauche, afin de désigner une candidature commune, dans un contexte où les négociations entre les partis ont échoué, où chaque nuance de gauche s'est dotée d'un ou d'une candidate et où les voix de gauche, déjà peu nombreuses, se trouvent de fait très dispersées. La même semaine, un sondage indique que 73% des électeurs et électrices de gauche soutiennent cette proposition³⁸. Tardif, leur appel est rejeté par les candidats des autres partis, et Anne Hidalgo change finalement d'avis quelques semaines plus tard.

Une autre initiative, en dehors des partis cette fois, poursuit par ailleurs un objectif similaire : sous le nom de « Primaire Populaire », cette organisation qui se présente comme a-partisane et composée de citoyens cherche également la nomination d'un candidat unique de la gauche. Lors de cette primaire, les électeurs avaient le choix entre des candidatures citoyennes, mais aussi celles de personnalités politiques – notamment celles de Yannick Jadot d'EELV, d'Anne Hidalgo du PS et de Jean-Luc Mélenchon pour la France Insoumise, tous trois ayant pourtant explicitement refusé de participer et d'être inclus dans le vote, ou d'en reconnaître le résultat quel qu'il soit. C'est l'ancienne ministre Christiane Taubira (PRG) qui remporte cette primaire, à laquelle plus de 400 000 électeurs ont pris part, mais sa victoire ne conduit à aucun soutien ou désistement des autres candidats de gauche. Echouant à réunir les 500 signatures nécessaires à sa participation, elle abandonne finalement sa candidature le 2 mars. Les organisateurs de la Primaire Populaire déclarent alors soutenir Jean-Luc Mélenchon, pourtant arrivé troisième lors du vote, derrière Yannick Jadot, candidat écologiste³⁹.

De ces éléments, on peut tirer deux séries de remarques. En premier lieu, le fait que ce qui se joue actuellement à gauche est moins lié à l'élection présidentielle en elle-même qu'aux équilibres du système partisan. L'affaiblissement inédit du Parti socialiste a laissé temporairement libre la place de principal force de gauche, et c'est de ce vide que les autres partis – et personnalités autonomes – cherchent à profiter. C'est tout particulièrement le cas d'EELV, qu'une de ses cadres présente explicitement comme en position de succéder au Parti socialiste comme principal parti de gauche : « On a toujours dit que, dans cette campagne, le temps de l'écologie était venu [...]. Personne ne domine personne, c'est ça qui est un peu nouveau dans le rapport de force à gauche ! Avant, au sortir de la guerre, le Parti Communiste dominait, puis le Parti Socialiste a pris le relai, et avec une puissance électorale nettement plus forte que toutes les autres composantes. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, et donc [...] si on regarde bien, et quand les gens raisonnent calmement, sans parti pris, c'est assez reconnu : nous sommes les seuls à pouvoir rassembler tout le monde ». Impossible, en l'état, de savoir quel parti remportera effectivement la bataille pour le leadership à gauche. En attendant, électoralement, la division laisse le champ libre aux partis de droite pour s'imposer.

Dans un second temps et au-delà de la simple question de la gauche, la question des primaires et de leur persistance – sous une forme ou une autre –, interroge sur la perte d'influence des partis politiques français en tant qu'organisations. Ces derniers ont perdu de nombreux adhérents, et bénéficient d'une mauvaise image au sein de l'opinion publique. La forte personnification de la vie politique française relègue leur fonction programmatique au

38 Sondage Ipsos-Sopra Steria pour France 2, « Les candidatures à gauche en vue de l'élection présidentielle », décembre 2021. Résultats disponibles ici : <https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2021-12/Ipsos%20-%20France%20%20-%20Primaire%20et%20candidatures%20a%20gauche%20-%20Decembre%202021.pdf>

39 « Présidentielle 2022 : l'équipe de la Primaire populaire annonce soutenir la candidature de Jean-Luc Mélenchon », *Le Monde*, 5 mars 2022. https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2022/article/2022/03/05/presidentielle-2022-l-equipe-de-la-primaire-populaire-annonce-soutenir-la-candidature-de-jean-luc-melenchon_6116306_6059010.html

second plan et renforce des individus au détriment du collectif⁴⁰. C'est cette forte personnalisation également ce qui permet l'émergence des « primaires citoyennes », quasi-exclusivement centrées sur des questions de personnalités. En l'état, le contrôle des partis sur la sélection des candidatures demeure malgré tout : le financement d'une campagne est compliqué sans structure partisane, et le mécanisme des 500 parrainages d'élus nécessaires pour se porter candidat.e reste un obstacle souvent indépassable pour les candidatures « citoyennes », comme en témoigne l'échec de la candidate de la Primaire populaire à se présenter. Si cette limitation venait à être modifiée cependant, comme il en est intensément question lors de cette campagne, la question du rôle spécifique des partis dans la sélection des candidatures se poserait avec beaucoup d'acuité.

⁴⁰ Pour un développement sur ce thème, voir Pierre Leroux et Philippe Riutort, « Les partis, victimes de la personnalisation de la vie politique ? », in Igor Martinache et Frédéric Sawicki (dir.), *La fin des partis ?*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 41-52.

Droits de reproduction graphique tableau 1:

- F. Hollande: Jean-Marc Ayrault, François Hollande et Stéphane Hessel aux Journées des Nantes, CC BY 2.0, source.
- B. Hamon: Marion Germa, Benoît Hamon lors d'une réunion en plein air place de République, CC BY-SA 4.0, source.
- A. Hidalgo: Ines Dieleman, Portrait of Anne Hidalgo, février 2014, CC BY-SA 2.0, source.
- E. Joly: Matthieu Riegler, Eva Joly lors de son meeting pour l'élection présidentielle 2012 à Grenoble, CC BY 3.0, source.
- Y. Jadot: Greens/EFA, Green MEPs and the Federation of young European Greens protest outside the European Parliament, CC BY 2.0, source.
- N. Sarkozy: European People's Party, EPP Summit October 2010, CC BY 2.0, source.
- F. Fillon: Marie-Lan Nguyen, François Fillon à la réunion publique de lancement de la campagne de l'UMP pour les élections régionales de 2010 à Paris., CC BY 3.0, source.
- V. Pécresse: Georges Biard, Valérie Pécresse à la cérémonie des César, CC BY-SA 3.0, source.

Auteurs



Anastasia Pyschny est associée de recherches à l'Institut für Parlamentarismusforschung (IParl) et doctorante à l'Université Martin Luther de Halle-Wittenberg.



Dr. Claire Bloquet est associé de recherches à l'Institut für Parlamentarismusforschung (IParl) et membre associé du Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP).

La présente publication ne représente pas l'opinion de l'Institut für Parlamentarismusforschung (IParl). Les déclarations et contenus présentés doivent être considérés comme propres à leurs auteurs.

DOI: 10.36206/BP2022.01.2

Éditeur

iparl

Institut für
Parlamentarismus-
forschung
Mauerstraße 83/84
10117 Berlin
info@iparl.de
@i_parl



affilié à la

STIFTUNG
Wissenschaft &
Demokratie

www.iparl.de